

N°02

Date de publication  
14 février 2024

Date d'observation  
12 février 2024

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- Colza

Evolution du colza avec un début montaison, nettement engagé sur 1/3 du réseau.

- Charançon de la tige du colza : risque modéré  
Le risque augmente sur les parcelles à début montaison et ayant déjà capturé l'insecte. Risque plus faible dans les autres situations. Maintenir la surveillance.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





Si le rôle des vers de terre dans la fertilité des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la vitalité des cultures peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Consultez la note nationale vers de terre [ici](#)



## Réseau 2023-2024

Le réseau est à ce jour composé de 17 parcelles.

15 ont fait l'objet d'une observation cette semaine réparti comme suit :

- 10 parcelles dans l'Allier
- 5 parcelles dans le Puy-de-Dôme.

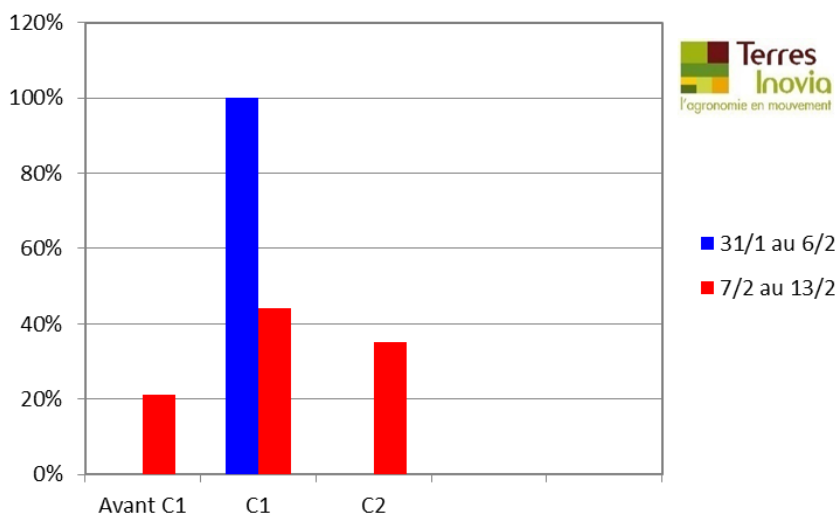
## Stades des cultures

Comme attendu les stades phénologiques du colza progressent sur une semaine. On note cette semaine 1/3 des parcelles du réseau ayant atteint le stade C2 (ou BBCH31). Ce stade correspond au début de montaison, caractérisée par l'allongement des entre-nœuds, et par conséquent la production de tige tendre .

Parmi les parcelles toujours au stade majoritaire C1 (BBCH30), une part déjà significative de plantes peut également être en phase de début montaison.

Le détail des stades phénologique est présenté en Annexe 1.

2



**Terres Inovia**  
l'agronomie en mouvement

■ 31/1 au 6/2

■ 7/2 au 13/2

## Observations ravageurs

- Charançon de la tige du colza

### Reconnaissance

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Les premiers vols peuvent débuter lorsque la température de l'air dépasse les 9°C. Les vols se généralisent à partir de 12°C avec un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les oeufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.



[Pour en savoir plus sur la faune auxiliaire](#)

**Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe 2).**

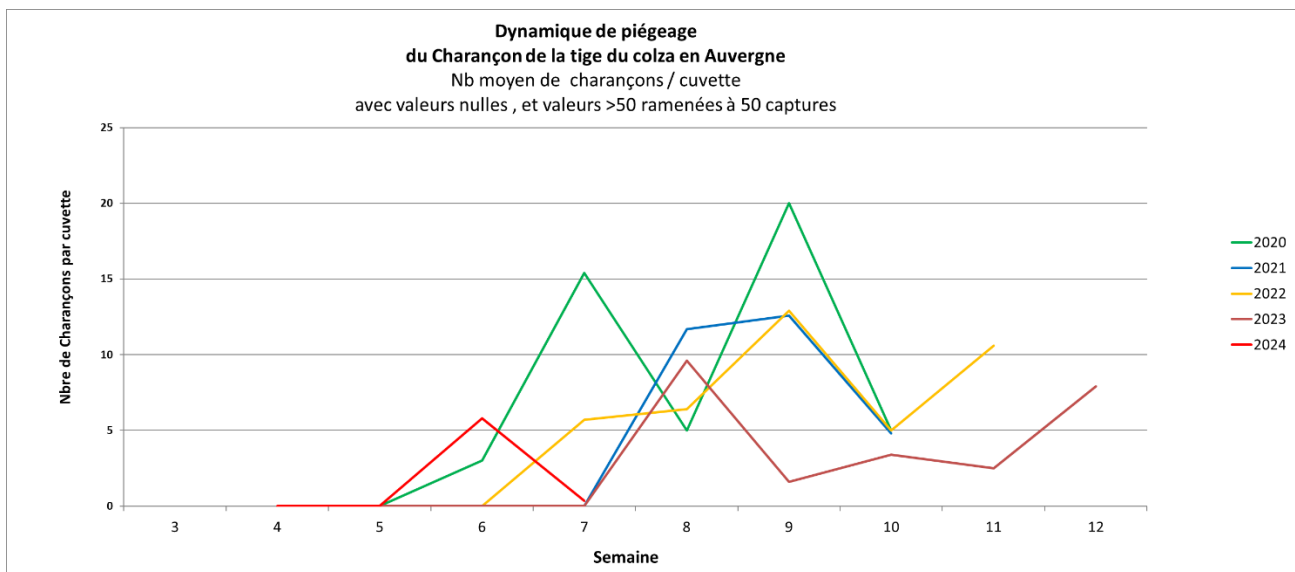
**Période de risque** : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

**Seuil indicatif de risque** : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

**Observations** : 2 parcelles sur 11 renseignées signalent la présence de l'insecte. Ces captures se limitent à 2 insectes par cuvette.



### Modélisation de la dynamique de vol

*Attention, les données issues de modélisation sont indicatives. Elles servent d'indicateurs mais ne doivent pas se substituer aux observations à la parcelle.*

Après une semaine météorologiquement défavorable au piégeage, les conditions annoncées de cette fin de semaine devraient se montrer plus propices au vol du charançon de la tige du colza.

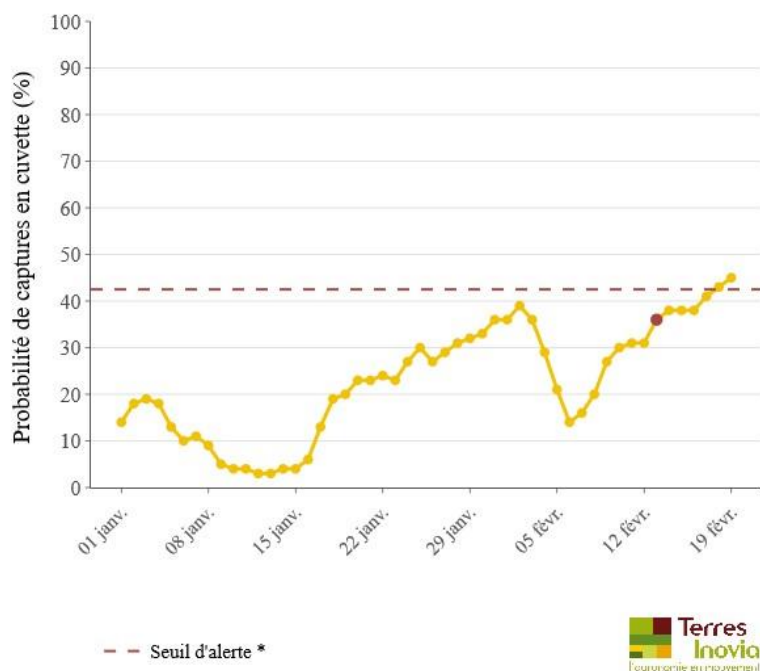


Figure 1 : Probabilité des captures de charançons de la tige du colza, à partir des données météorologiques de Vichy (03)

### Analyse du risque

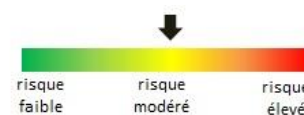
Le niveau de risque évolue vers un risque modéré.

Le risque augmente sur les parcelles à début montaison et ayant déjà capturé l'insecte.

Cette évolution est la conséquence des captures réalisées la semaine dernière, avec des pontes d'ores et déjà possibles sur des colzas entrant progressivement en phase de risque.

De nouvelles captures sont attendues dans les prochains jours et une part encore importante des parcelles n'a pas atteint le stade sensible, marqué par le début montaison.

Maintenir la vigilance.



- **Charançon de la tige du chou**

**Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.**

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

Une capture à signaler cette semaine.

**Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe 2).**

- **Puceron cendré**

**Biologie de l'insecte** : les aptères sont de couleur jaunâtre à la mue. Une sécrétion cireuse leur confère leur aspect gris cendré. Les individus sont regroupés en colonies serrées. Ils entraînent une déformation des feuilles, des rougissements et/ou des décolorations de plante.

**Période de risque** : de la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif de risque** : de la reprise à début floraison : 1 à 2 colonies sur 10 mètres linéaires (seuil indicatif).

A partir de la floraison : 2 colonies par m<sup>2</sup>. Une colonie peut désigner un manchon (cf photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

**Observation** : pas de nouveau signalement cette semaine.

### Analyse du risque

Risque faible.

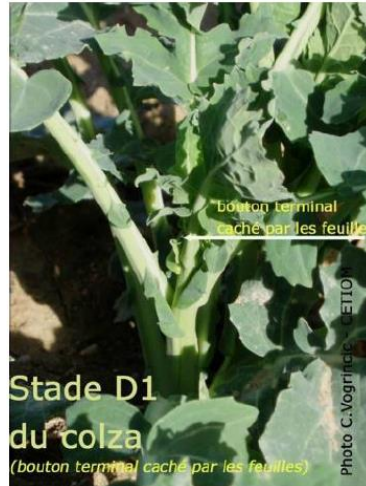


## Annexe 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

**Stade C1 (BBCH30)** : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

**Stade C2 (BBCH31)** : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 (BBCH50)** : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



## ANNEEXE 2 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

**Le charançon de la tige du chou** se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

**Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs** : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

### Charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus quadridens*)

**RAREMENT NUISIBLE**

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



### Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

**NUISIBLE**

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"*

